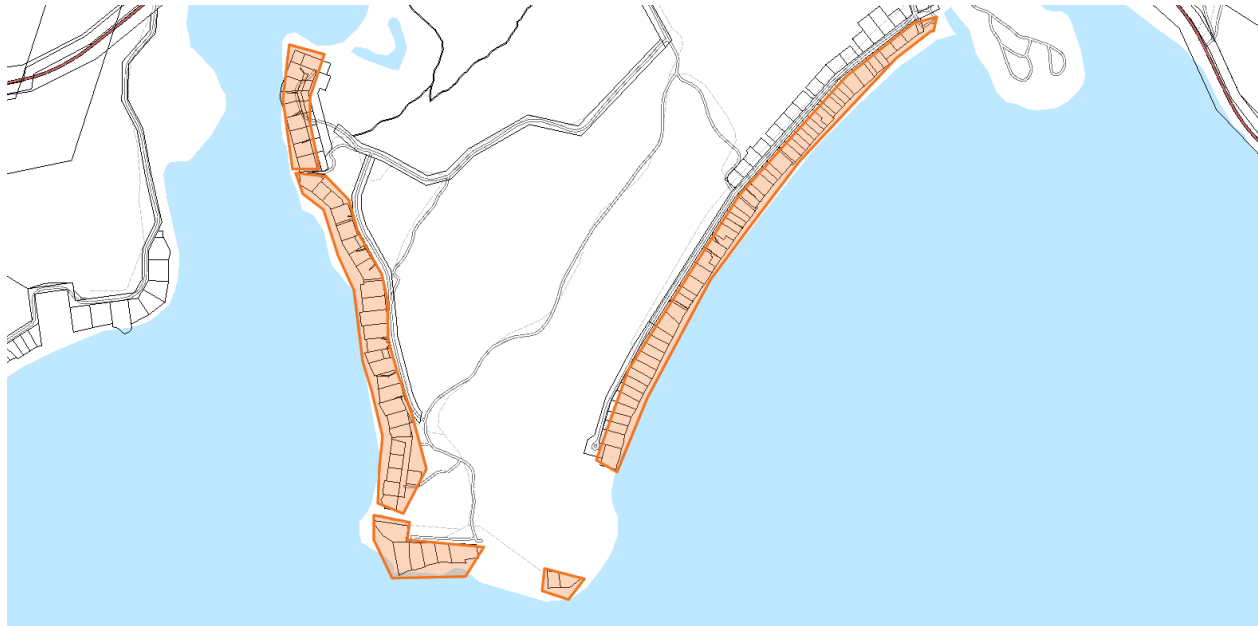


En 2021, des membres de la collectivité, des organismes gouvernementaux du Yukon et les Forces armées canadiennes ont construit une digue temporaire contre les inondations à Marsh Lake dans les secteurs Army Beach, McClintock Sud, Bayview et River Road. La digue a été laissée en place tout au long de 2022 afin de protéger le secteur d'inondations potentielles.

Les matériaux utilisés pour construire la digue sont de nature temporaire et ne pourront pas durer une saison de plus. Le gouvernement yukonnais offre un service ponctuel de retrait de la digue en 2023. Les propriétés admissibles sont indiquées ci-dessous en orange :



Le gouvernement du Yukon ne peut pas accéder aux propriétés privées sans autorisation. Veuillez remplir et envoyer le formulaire suivant pour lui accorder votre permission.

**La date limite pour envoyer le formulaire rempli est le 28 avril 2023.** Le gouvernement du Yukon ne peut garantir le retrait de la digue si le formulaire n'est pas reçu d'ici cette date.

En envoyant et en signant cette demande, vous accordez au gouvernement du Yukon la permission de coordonner l'accès à la digue et son retrait de votre propriété en 2023. L'entrepreneur responsable du retrait de la digue communiquera avec vous pour prévoir le moment où il accédera à votre propriété.

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis, utilisés et communiqués en vertu de l'alinéa 15c)i), du sous-alinéa 21a)b)i)ii) et de la division 25a)c)i)ii)A) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée aux fins du processus de retrait de la digue. Si vous avez des questions ou si vous voulez en savoir plus sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec l'équipe de rétablissement en cas d'inondation par courriel au [flooding@yukon.ca](mailto:flooding@yukon.ca) ou par téléphone au 867-332-7084.

### Renseignements personnels

#### Renseignements sur le demandeur

Veillez ne soumettre qu'une seule demande de retrait de digue par propriété. Un demandeur peut être le point de contact pour plus d'une propriété, mais une demande distincte est requise pour chaque propriété. Le demandeur dont les renseignements figurent ci-dessous sera le point de contact pour la propriété indiquée dans cette demande. Les locataires d'habitation sont responsables de communiquer avec le propriétaire du titre ou de la propriété.

Prénom	Autre(s) prénom(s)	Nom de famille	
Téléphone principal	Autre téléphone	Courriel	
Adresse postale		Ville/Localité	Code postal

#### Renseignements sur la propriété et sur la digue

Numéro et nom de la rue	Ville/ Localité	Code postal
Description officielle de la propriété <i>(figurant sur le titre de propriété)</i>		
<p>Décrivez la digue qui se trouve sur votre propriété ou à proximité (type de matériaux, longueur, emplacement, état) et joignez des photos récentes de la digue à cette demande.</p>		

### Limitation de la responsabilité

En signant ce formulaire, j'autorise le gouvernement du Yukon, ses fonctionnaires, ses mandataires, ses employés ou ses entrepreneurs à aller sur la propriété pour évaluer et retirer les matériaux de la digue et les débris (« processus de retrait de la digue »). En signant ce formulaire, je dégage le gouvernement du Yukon, ses fonctionnaires, ses mandataires, ses employés et ses entrepreneurs de toute réclamation d'indemnisation et de toute responsabilité rattachées au processus de retrait de la digue. Je consens à indemniser le gouvernement du Yukon, ses fonctionnaires, ses employés, ses mandataires et ses entrepreneurs des réclamations, des responsabilités, des dommages, des coûts, des dépenses ou des compensations de tout genre qui peuvent être liés de quelque façon au processus de retrait de la digue.

### Je déclare que :

Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, exacts, complets et entièrement véridiques.

### J'autorise :

Le gouvernement du Yukon ou ses mandataires à vérifier auprès de tiers ou à faire vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire de demande.

**Je comprends que tout prêt obtenu sur la base d'une fausse déclaration peut donner lieu à des poursuites.**

### Vérifiez que les documents suivants sont bien joints à votre formulaire avant de le soumettre :

- Photo de la digue encore en place au moment de la demande
- Copie du certificat du titre (signée par le registraire)  
Si vous êtes locataire(s) résidentiel(s)
- Copie de votre bail actuel et lettre de consentement du propriétaire

### Signature du propriétaire

Signature	Date
Nom en lettres détachées	

### Dépôt du formulaire :

En personne : 60 Norseman Road, à Whitehorse, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h.  
Par courriel : [flooding@yukon.ca](mailto:flooding@yukon.ca)

### Renseignements

Téléphone : 867-332-7084  
Courriel : [flooding@yukon.ca](mailto:flooding@yukon.ca)

Date de réception :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION